

Questions orales

M. Crosbie: Attendez un peu que les électeurs vous ramènent à la raison. Ils ont la mémoire longue. Déclenchez des élections demain et nous verrons ce qu'ils pensent. Ils vont vous battre à plate couture.

● (1450)

LA RÉPARTITION DES FONDS ENTRE LES CIRCONSCRIPTIONS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Tom McMillan (Hillsborough): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Aux termes du programme d'initiatives spéciales pour l'emploi, deux circonscriptions libérales de l'Île-du-Prince-Édouard ont obtenu la généreuse somme de \$2,400,000. Par contre, les deux circonscriptions conservatrices de la même province ont dû se contenter d'un montant de \$215,000. La marge est donc de onze à un en faveur des circonscriptions libérales. Le ministre croit-il que les contribuables canadiens sont assez naïfs pour croire qu'un écart si considérable est justifié, compte tenu du nombre des chômeurs enregistré dans ces quatre circonscriptions? N'avouera-t-il pas que le programme en question constitue une manœuvre flagrante de corruption politique à l'échelle nationale?

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Et, que dites-vous de l'administration centrale du ministère des Affaires des anciens combattants?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la question du député m'étonne un peu, car les chiffres indiquent nettement pour chaque programme de création directe d'emplois que la quote-part de l'Île-du-Prince-Édouard est beaucoup plus élevée que ce que le taux de chômage de cette province justifierait. Si le député craint que nous ne défavorisons en quelque sorte sa circonscription dans l'Île du Prince-Édouard, je lui rappelle que le gouvernement fédéral dépense près de 20 millions de dollars—19.5 millions—pour établir un collège d'art vétérinaire dans sa propre circonscription.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Il y a parfois des accidents.

M. Roberts: Il est bien évident que nous faisons l'impossible pour aider le député.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DES CONSULS HONORAIRES DE L'ESTONIE, DE LA LATVIE ET DE LA LITHUANIE

M. le Président: Je voudrais signaler à la Chambre la présence à la tribune des consuls honoraires de l'Estonie, de la Latvie et de la Lithuanie.

Des voix: Bravo!

* * *

L'EMPLOI

LES CRÉDITS CONSACRÉS PAR LE GOUVERNEMENT À LA CRÉATION D'EMPLOIS ET AUX SUBVENTIONS D'ENCOURAGEMENT AU SECTEUR PÉTROLIER

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre de

l'Emploi et de l'Immigration. Je veux revenir sur la question des amis que l'on récompense et des chômeurs que l'on punit. Selon le budget des dépenses déposé pas plus tard qu'hier, le gouvernement a prévu d'augmenter le montant des subventions d'encouragement au secteur pétrolier, qui passeront à 1,600 millions de dollars, à l'intention de ses amis des sociétés pétrolières, tandis que dans tout le pays, les chômeurs vont faire les frais des réductions de près de 300 millions de dollars de l'ensemble des subventions et contributions fédérales aux programmes de création d'emplois. En ce qui concerne la politique du gouvernement, qui consiste à récompenser ses amis, comme en témoigne la répartition entre les provinces des crédits du Programme d'initiatives spéciales pour l'emploi—mais pas tous les autres—faut-il déduire de cette réduction que cette discrimination à l'endroit des chômeurs par rapport aux sociétés pétrolières, vaut également pour les autres secteurs?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la question du député est un peu tirée par les cheveux. Depuis quand les sociétés pétrolières sont-elles si amies avec le gouvernement actuel? Le député devrait aller à Calgary, s'il quitte un jour la côte de la Colombie-Britannique.

Sa question reposait, je crois, sur un élément essentiel, à savoir les prévisions budgétaires. Je tiens à rappeler au député que seul le Budget principal des dépenses a été déposé hier à la Chambre et que, dans le courant de l'année, il sera suivi par les budgets supplémentaires. C'est pourquoi il est inopportun de sa part de tirer des conclusions qui s'appuient sur la comparaison qu'il a établie, si j'ai bien compris les chiffres qu'il a cités.

M. Epp: Oh, allez donc, John!

M. Kristiansen: En parlant d'amis et d'ennemis, j'aimerais bien avoir des ennemis politiques qui me donnent des milliers de dollars par an, comme lui en donnent les prétendus ennemis du gouvernement au sein des sociétés pétrolières. Il faut rétablir les faits.

LES PROGRAMMES D'EMPLOI DANS LE SECTEUR FORESTIER—LA DIMINUTION DES CRÉDITS

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, selon le même budget des dépenses, les subventions d'encouragement versées aux sociétés pétrolières pour forer des puits secs augmentant de 40 p. 100, alors que les crédits affectés au secteur forestier diminuent de 61 p. 100, passant à 45 millions de dollars.

Une voix: Quelle honte!

M. Kristiansen: Les subventions aux programmes d'emploi dans le secteur de la foresterie, dont le ministre a parlé tout à l'heure, sont passées de 21.5 millions à \$60,000. C'est une diminution de 99.998 p. 100. Il faudra énormément de crédits supplémentaires pour compenser. Le ministre et son gouvernement ont-ils décidé d'abandonner le secteur forestier? Lui et son gouvernement ont-ils laissé tomber les chômeurs du Canada? Sinon, quand feront-ils volte-face et accorderont-ils de l'aide aux gens et aux secteurs du pays qui en ont le plus besoin?